



No de résolution
ou annotation

Province du Québec
Municipalité de L'Isle-aux-Allumettes

Séance ordinaire du conseil municipal de L'Isle-aux-Allumettes tenue le 5 août 2025 à 19h00 au bureau municipal.

La rencontre est ouverte au public et à laquelle sont présents les conseillers Mariette Sallafranque, Ivan Schryer, Nancy McGuire, Brian Adam et le pro-maire Robert Chafe.

Le maire Corey Spence et le conseiller Patrick Fleming sont absents.

La Directrice générale, Alicia Jones, est présente.

1. **Ouverture de la séance**

Le pro-maire Chafe souhaite la bienvenue à tous et déclare la réunion ouverte à 19h00.

2. **Présence**

Le maire Corey Spence et le conseiller Patrick Fleming sont absents.

3. **Enregistrement de la séance**

La réunion en cours est en cours d'enregistrement audio pour des fins administratifs.

4. **Adoption de l'ordre du jour**

110-25/08

Proposé par le conseiller Schryer, appuyé par la conseillère Sallafranque, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté

5. **Adoption du procès-verbal**

111-25/08

Proposé par le conseiller Adam, appuyé par le conseiller Schryer, d'approuver le procès-verbal de la dernière séance régulière du conseil du 8 juillet 2025 tel que présenté.

Adopté

6. **Déclaration de Conflit d'intérêts**

Aucun.

7. **Déclaration du maire**

Le pro-maire fait sa déclaration.

8. **Questions du public**

Noëlla Chaput-McGuire :

- Pose de nouveau une question concernant les invitations à la séance du conseil du 3 décembre.

Le pro-maire et la directrice générale répondent qu'il s'agissait d'une séance publique du conseil et qu'aucune invitation n'avait été envoyée, seulement une participation générale du public.

9. **Correspondance**

Aucune.



No de résolution
ou annotation

10. Rapports des comités

Aménagement du territoire, urbanisme et règlements

La conseillère McGuire, responsable du comité d'aménagement, d'urbanisme et de réglementation, donne un rapport verbal.

Travaux publics

Le conseiller Schryer, responsable du comité des travaux publics, donne un rapport verbal.

112-25/08

Contrat de collecte des ordures

Proposé par le conseiller Schryer, appuyé par le conseiller Adam, que la Municipalité procède à un appel d'offres pour la collecte des ordures en bordure de rue, avec une option pour la collecte des matières organiques, à partir de 2026 ; et qu'elle collabore avec les municipalités voisines et, possiblement, avec la MRC Pontiac afin d'obtenir le contrat le plus économique possible.

Adopté

Communauté, culture et loisirs

Le conseiller Chafe, responsable du comité Communauté, culture et loisirs, donne un rapport verbal.

Revitalisation

La conseillère Sallafranque, responsable du comité de revitalisation, donne un rapport verbal.

113-25/08

Projet du budget participatif

Proposé par la conseillère Sallafranque, appuyé par le conseiller Adam, de confirmer que les fonds du projet de budget participatif soient attribués au projet d'Amélioration des espaces publics (Parcs Centennial et St-Joseph), tel que déterminé par le vote du public.

Adopté

- | | |
|-------------|---|
| ATTENDU QUE | le contrat a été signé entre la municipalité de l'Isle-aux-Allumettes et la MRC de Pontiac, le 13 mars 2025, pour le projet de budget participatif, qui termine le 31 décembre 2025; |
| ATTENDU QUE | le somme de 10,000 \$, parvenant des fonds utilisés par la MRC parviennent du volet 2 – Développement territorial du Fonds régions et ruralité, dont une entente a été signée avec le MAMH; |
| ATTENDU QUE | la municipalité a confirmé sa contribution de 10,000 \$ par résolution 008-25/01; |
| ATTENDU QUE | la municipalité de l'Isle-aux-Allumettes a lancé un programme de participation citoyenne, invitant le public à soumettre des propositions de projets visant à améliorer la vie communautaire; |
| ATTENDU QU' | un comité de sélection de projets a été formé pour examiner et présélectionner les propositions admissibles selon des critères établis par la municipalité et la MRC de Pontiac; |
| ATTENDU QUE | les projets présélectionnés ont été présentés au public pour un vote par les citoyens de la municipalité; |
| ATTENDU QUE | le projet admissible ayant reçu le plus de votes est ' Améliorer les Espaces publics (Parcs St-Joseph et Centennial). |



No de résolution
ou annotation

Il est proposé par la conseillère Sallafranque, appuyé par le conseiller Adam, de confirmer l'adhésion de la municipalité aux objets du projet de budget participatif et d'allouer les sommes de 20,000 \$, parvenant du budget participatif, au projet Améliorer les Espaces Publics.

Adopté

Sécurité publique

Le conseiller Fleming, responsable du comité de la sécurité publique, étant absent, la directrice générale donne un rapport verbal.

Administration

Le conseiller Adam, responsable du comité d'administration, donne un rapport verbal.

114-25/08

Règlement 2025-005 — Rémunération du personnel électoral

ATTENDU QUE, en vertu de l'article 551 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le conseil de la Municipalité peut établir un taux de rémunération ou une allocation de dépenses égal ou supérieur à celui prévu par règlement du ministère des Affaires municipales ;

ATTENDU QUE l'avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé le 8 juillet 2025 ;

Il est proposé par la conseillère Sallafranque, appuyé par le conseiller Adam, que le règlement 2025-005 concernant la rémunération du personnel électoral soit adopté et mis en vigueur tel que présenté.

Adopté

115-25/08

Projet de coopération intermunicipale

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Isle-aux-Allumettes reconnaît avoir lu et compris le Guide du demandeur pour la composante Coopération et gouvernance municipales du *Fonds régions et ruralité*, volet Coopération intermunicipale ;

ATTENDU QUE les municipalités de Chichester, L'Isle-aux-Allumettes et Sheenboro souhaitent soumettre un projet de services partagés en gestion des matières résiduelles, travaux publics et administration, dans le cadre de cette même composante ;

Il est donc proposé par le conseiller Adam, appuyé par la conseillère Sallafranque, et résolu que la présente résolution soit adoptée, et qu'elle décrète ce qui suit :

- Que le conseil de L'Isle-aux-Allumettes s'engage à participer au projet intitulé services partagés en gestion des matières résiduelles, travaux publics et administration ;
- Que le conseil accepte d'assumer une portion des coûts du projet, soit la contribution minimale exigée par le programme ;
- Que le conseil accepte d'agir à titre d'organisme responsable du projet ;
- Que le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du Fonds régions et ruralité, volet Coopération intermunicipale ;
- Que le conseil désigne le maire et la directrice générale pour signer tout document nécessaire, utile ou requis par l'organisme municipal responsable du projet, aux fins de cette demande de subvention.

POUR :

Brian Adam

Mariette Sallafranque

Ivan Schryer

CONTRE :

Nancy McGuire

Adopté à la majorité



No de résolution
ou annotation
116-25/08

Engagement à une étude de fusion municipale

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Isle-aux-Allumettes reconnaît avoir lu et compris le Guide du demandeur pour la composante Coopération et gouvernance municipales du *Fonds régions et ruralité*, volet Coopération intermunicipale ;

ATTENDU QUE les municipalités de Chichester, L'Isle-aux-Allumettes et Sheenboro souhaitent soumettre un projet de services partagés en gestion des matières résiduelles, travaux publics et administration ;

ATTENDU QUE ces municipalités s'engagent à entreprendre une démarche de réflexion, incluant une étude, afin d'évaluer les avantages et les inconvénients d'une fusion municipale ;

ATTENDU QUE cette démarche implique des responsabilités et des obligations de la part de toutes les municipalités participantes ;

Il est donc proposé par le conseiller Adam, appuyé par la conseillère Sallafranque, et résolu que la présente résolution soit adoptée, et qu'elle décrète ce qui suit :

- Que le conseil de L'Isle-aux-Allumettes s'engage à participer au projet intitulé services partagés en gestion des matières résiduelles, travaux publics et administration ;
- Que le conseil s'engage à participer à la démarche visant à explorer les avantages et les inconvénients d'une fusion municipale ;
- Que le conseil désigne le maire et la directrice générale pour signer tout document nécessaire, utile ou requis par l'organisme municipal responsable du projet, aux fins de cette demande de subvention.

POUR :
Brian Adam
Mariette Sallafranque
Ivan Schryer

CONTRE :
Nancy McGuire

Adopté à la majorité

11. Comptes payables mensuels

La liste des comptes payables pour le mois de juillet est présentée.

12. Questions du public

Aucune.

13. Varia

- Demande de la Société agricole de Chapeau

Une demande d'exemption de taxes et de don a été reçue et sera étudiée plus en détail en comité.

117-25/08

Projet de génératrice

Proposé par le conseiller Adam, appuyé par la conseillère McGuire, d'approuver la contribution au projet de génératrice, en collaboration avec le Centre communautaire Harrington, pour un montant total de 20 000 \$, à être budgété à partir des fonds à but non lucratif, tel que discuté.

Adopté



No de résolution
ou annotation

118-25/08

Entente de Service 911

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Isle-aux-Allumettes doit conclure une entente de service avec Bell Canada pour le service 911 de prochaine génération, conformément aux exigences du CRTC et aux obligations relatives aux services d'urgence;

IL EST DONC PROPOSÉ par le conseiller Schryer, appuyé par la conseillère Sallafranque, et RÉSOLU :

1. D'autoriser la Municipalité de L'Isle-aux-Allumettes à conclure l'Entente de service avec l'Autorité 9-1-1 de prochaine génération avec Bell Canada.
2. De mandater Mme Alicia Jones, Directrice générale, à titre de représentante officielle de la Municipalité pour signer ladite entente et tout document connexe requis afin de donner plein effet à cette résolution.

Adopté

14. Huis-clos

119-25/08

Proposé par le conseiller Adam, appuyé par le conseiller Schryer, de procéder à une séance à huis clos, à 19h45.

Adopté

120-25/08

Proposé par la conseillère Sallafranque, appuyé par le conseiller Schryer, de retourner à la réunion régulière, en cours à 20h00.

Adopté

121-25/08

Plan disciplinaire

Proposé par le conseiller Adam, appuyé par la conseillère McGuire, d'autoriser la directrice générale et le maire à mettre en œuvre toutes mesures disciplinaires nécessaires afin de régler les problèmes relatifs à l'employé numéro 029, tel que discuté.

Adopté

15. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion ordinaire aura lieu le mardi 2 septembre 2025 à 19h00 au bureau municipal.

16. Clôture de la réunion

122-25/08

Proposé par le conseiller Adam, appuyé par la conseillère McGuire, que la séance soit levée à 20h05.

Adopté

Directrice générale / Greffière-trésorière

Maire

Je, *Corey Spence, maire*, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, conformément à l'article 142 (2) du Code municipal.